



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand tenue au 255 rue Saint-André Sud, à Farnham, le mercredi 14 novembre 2018, à 19h00 à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gaétan Brault, directeur
Annick Falcon, présidente du conseil d'établissement
Annie Perreault, enseignante
Benoit Lanthier, parent
Édith Lauzier, parent
Geneviève Lussier, parent
Kimberley-Anne Tracey, secrétaire
Lise Roy, Sasec
Marie-Claude Pineault, enseignante
Martin Benoit, parent
Pascal Longpré, parent
Patricia Bussièrès, enseignante
Jacob Phoenix, président du conseil étudiants
Tommy Thibodeau, vice-président du conseil étudiants

ÉTAIENT ABSENTS

François Denis
Karlolyne Boucher

INVITÉ

Aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 04

Le directeur de l'école, Monsieur Gaétan Brault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Benoit, appuyé par Monsieur Benoit Lanthier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2018

Il est proposé par Madame Geneviève Lussier, appuyé par Madame Édith Lauzier et résolu :

QUE le procès-verbal du 10 octobre 2018 soit adopté après quelques modifications mineures au point 13 (Mot du personnel).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2018

Commentaires de Madame Patricia Bussièrès :

- Sortie à Montréal : une subvention a été accordée et la sortie sera gratuite pour les parents.
- Retour sur l'appel d'offres pour la sortie à Ottawa : le prix est fixé à 205\$

21CE18-19.15

21CE18-19.16



No de résolution
ou annotation

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

6. PAROLE AUX ÉLÈVES

Tommy Thibodeau parle de l'implication du conseil des élèves à l'activité de l'Halloween et aux portes ouvertes. Il mentionne également que les rencontres du conseil des élèves ont lieu les lundis midis.

Jacob Phoenix: parle de l'évolution de l'école au fil des ans. Il propose d'améliorer les abreuvoirs et les micro-ondes et qu'à cet effet, certaines démarches ont été entreprises. Finalement, il nous fait part de la mauvaise circulation dans certains corridors.

7. SUJETS

a) Décisions

7.a.1 Approuver la convention de gestion

Monsieur Gaétan Brault présente la convention de gestion. Il y a un nombre erroné à la page 11 dû à la mise en page du document.

Il est proposé par Monsieur Benoit Lanthier, appuyé par Madame Annie Perreault et résolu :

QUE la convention de gestion soit approuvée après la correction de l'erreur telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.a.2 Critères de sélection de la direction d'école (art. 79)

Monsieur Gaétan Brault présente les critères de sélection de la direction d'école qui avaient été transmis à la commission scolaire suite à la consultation de l'an dernier.

Il est proposé par Madame Geneviève Lussier, appuyé par Monsieur Pascal Longpré et résolu :

QUE les critères de sélection de la direction d'école soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.a.3 Approuver les activités (art. 87)

Monsieur Gaétan Brault présente le calendrier des activités prévues entre le mois de janvier 2019 au mois de juin 2019, tel que déposé.

Patricia Bussièrès nous informe qu'il y a d'autres activités à venir.

Il est proposé par Madame Geneviève Lussier, appuyé par Madame Lise Roy et résolu :

QUE le calendrier des activités soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.a.4 Terrains de tennis

Monsieur Gaétan Brault propose de faire la demande à la direction générale de la commission scolaire et ainsi nommer les nouveaux terrains de tennis en l'honneur de Lucien Laliberté, un ancien directeur de l'école qui a été une figure marquante dans le développement et l'essor de l'école Jean-Jacques-Bertrand. L'inauguration officielle aura lieu lors du souper de la fondation Éducative de Jean-Jacques Bertrand le 24 novembre 2018.

Il est proposé par Madame Annie Perreault, appuyé par Madame Édith Lauzier:

QUE les terrains de tennis portent le nom de Lucien Laliberté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.17

21CE18-19.18

21CE18-19.19

21CE18-19.20



No de résolution
ou annotation

21CE-08

7.a.5 Plan de lutte contre la violence

Monsieur Gaéтан Brault présente le plan de lutte contre la violence.

Il est proposé par Monsieur Benoit Lanthier, appuyé par Madame Geneviève Lussier :

QUE le plan de lutte contre la violence avec les photos modifiées soit

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.21

b) Consultations

7.b.1 Acte d'établissement 2019-2020 (art. 79)

Monsieur Gaéтан Brault présente l'acte d'établissement pour 2019-2020.

Il est proposé par Monsieur Martin Benoit, appuyé par Madame Annie Perreault :

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.22

7.b.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021

Monsieur Gaéтан Brault présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021.

Il est proposé par Madame Édith Lauzier, appuyé par Madame Annie Perreault :

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.23

7.b.3 Politique relative aux règles et critères d'inscription et des transferts des élèves

Monsieur Gaéтан Brault présente les règles et critères d'inscription et donne des informations sur les modifications.

Il est proposé par Madame Lise Roy, appuyé par Monsieur Benoit Lanthier:

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21CE18-19.24

7.b.4 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020

Monsieur Gaéтан Brault présente les services éducatifs dispensés par les écoles et donne des informations sur les modifications.

c) Informations

7.c.1 Portes ouvertes 18 octobre 2018 (bilan)

Monsieur Gaéтан Brault fait un retour sur la soirée des portes ouvertes et présente les résultats du sondage de satisfaction. Monsieur Brault souligne également l'excellent travail de l'équipe-école.



No de résolution
ou annotation

21CE-09

7.c.2 Remise du 1^{er} bulletin (22 novembre 2018)

Monsieur Gaétan Brault informe les membres que les bulletins seront acheminés aux parents via le Portail-Parents. Il mentionne également que lors des rencontres de parents des 22 et 23 novembre prochain, une équipe sera présente sur place pour assister les parents avec l'utilisation du Portail-Parents.

Horaire de la rencontre des parents :
22 novembre 5h30 à 8h30
23 novembre: 9h00 à 11h00

8. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Martin Benoit mentionne qu'une conférence de Guylaine Guay à Cowansville est à venir.

9. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE À LA FONDATION ÉDUCATIVE

Madame Karolyne Boucher étant absente, il n'y a aucune information.

10. MOT DU PERSONNEL

Lise Roy : Son équipe travaille sur l'éducation à la sexualité avec une pièce de théâtre avec la participation des enseignants, des professionnels, des élèves, de différents organismes, de la Sureté du Québec, de l'infirmière et des groupes de la 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire.

Annie Perreault : Les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire au PÉI ramassent des denrées. Le 14 décembre prochain, la 5^e secondaire fera la distribution d'environ 50 boîtes avec l'aide de Lise Roy aux élèves les plus démunis de l'école.

Patricia Bussièrès : Pour les élèves de la 1^{re} secondaire, elle parle des sorties et des activités à venir en lien avec le Méga-projet Africa (sortie au Zoo, cours de danse, sortie à Montréal et cours de percussion).

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude.

13. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

Considérant que le budget devra être déposé au plus le 6 décembre 2018, Madame Annick Falcon propose de devancer la prochaine rencontre du conseil d'établissement au mercredi 5 décembre 2018.

Il est entendu que la prochaine assemblée du conseil d'établissement aura lieu le 5 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 H 01

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Geneviève Lussier, appuyé par Monsieur Martin Benoit et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directeur

Secrétaire

21CE18-19.25

21CE18-19.26